

août 2022



Démarrage du chantier de la déviation routière début juillet.

## VIVIERS-DU-LAC SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°18

**Avec un mois d'avance sur le calendrier initial, le Département met en service le nouveau tronçon de voirie (RD17) permettant de contourner le passage à niveau. L'opération n'est pour autant pas achevée et les travaux se prolongeront jusqu'au mois de décembre prochain avec un impact sur vos conditions de circulation.**

La réalisation du nouveau tracé a été engagée début juillet. Celui-ci sera bientôt ouvert à la circulation et empruntera notamment le pont-rail routier mis en place par SNCF Réseau fin mai. Les travaux se poursuivent également avec la création de deux aires de stationnement, des cheminements pour les piétons et les cyclistes, ainsi que des aménagements paysagers.

Dans le même temps, la commune de Viviers-du-lac crée un nouveau giratoire en entrée de ville et la Communauté d'agglomération Grand Lac réalise la continuité cyclable entre le nouveau tracé de la RD17 et le site des Mottets dans un premier temps.



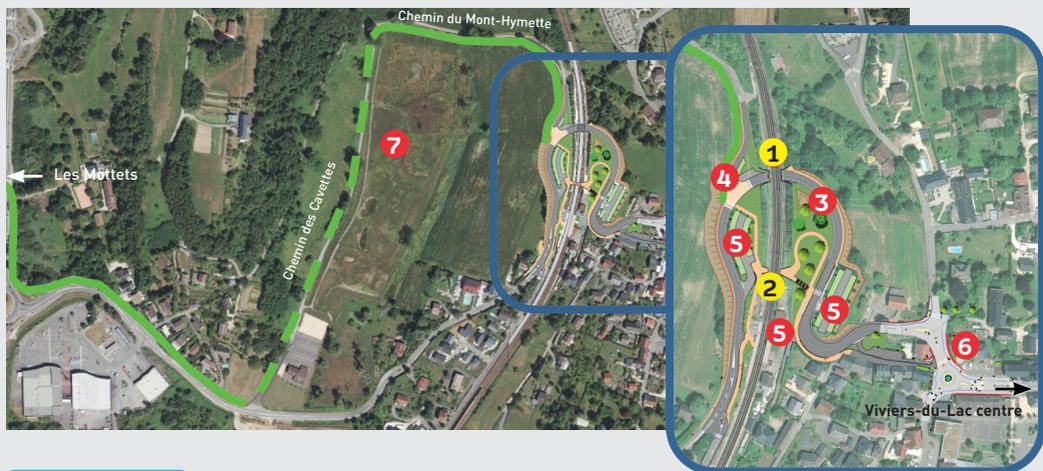
savoie-route.fr



LE DÉPARTEMENT

savoie.fr

# Le point sur les travaux...



## TRAVAUX ACHÉVÉS

- 1** Pont-rail routier
- 2** Pont-rail piétons et cyclistes

## TRAVAUX EN COURS

### Réalisés par le Département

- 3** Nouvelle voirie RD17
- 4** Rétablissement du carrefour du chemin du Mont-Hymette
- 5** Aires de stationnement : 70 places dont certaines dotées de bornes de recharge électrique

### Réalisés par la commune de Viviers-du-Lac

- 6** Création du carrefour giratoire de la Fontaine

### Réalisés par la communauté d'agglomération Grand Lac

- 7** Continuité cyclable entre le nouveau tracé de la RD 17 et les Mottets.

## Fin août > mi décembre : vos conditions de circulation

### → RD17 :

- ✓ Maintien de la circulation pendant toute la durée du chantier :
  - sous alternat en journée de 9h à 17h30,
  - sur 2 voies de 17h30 au lendemain 9h en semaine, les week-ends et jours fériés.

### → Chemin du Mont-Hymette : fermé à la circulation entre le nouveau tracé de la RD17 et le chemin des Cavettes.

### → Giratoire de la Fontaine : selon l'avancement du chantier, mise en place de sens uniques et de déviations.



LE DÉPARTEMENT



Le Conseil départemental s'efforce de réduire la gêne occasionnée par les chantiers et vous remercie de votre compréhension.

Renseignements :

Maison technique du Département des 2 lacs tél. 04 79 63 86 10